



RAPPEL DU CALENDRIER

Durant l'été, ce sont les protocoles papillons, abeilles et invertébrés qui sont de mise. Le protocole chauves-souris requière un premier passage en juin.

JUIN	JUILLET	AOÛT
 Quatrième passage	 Cinquième passage	 Sixième passage
 Quatrième passage	 Cinquième passage	 Sixième passage
 Passage recommandé	 Passage recommandé	 Passage recommandé

ZOOM SUR ...



Les abeilles et le colza : un fonctionnement bénéfique pour les deux parties. [Une étude portée par l'INRAé](#) a montré **qu'une pollinisation optimale** (favorisée par la réduction de pesticides) par les abeilles **augmente la rentabilité de la culture de colza**. Victor Van Der Meersch, ancien stagiaire sur les données de l'OAB, avait de son côté montré que la présence **d'une culture de colza une année donnée avait une influence positive sur l'abondance d'abeilles** de l'année suivante (étude en cours de publication). Ces deux taxons semblent donc bénéficier mutuellement de la présence de l'autre ! Bien sur, ces équilibres sont multifactoriels : les abeilles ont besoin de ressources alimentaires variées et durables dans le temps (une limite du colza), le colza a également besoin des vers de terre, des collemboles, et de bien d'autres espèces encore. Les écosystèmes sont complexes, nos connaissances sur ces sujets s'améliorent au court du temps, mais il nous reste encore beaucoup à apprendre.

Image (extrait) : Des Spipolliens passionnés de nature nous offrent [ce patchwork](#) sur la diversité des visiteurs du colza.

WEBINAIRE PAPILLONS DE JOUR, EN LIEN AVEC LE PNA LE 9 JUIN A 10H

Dans le cadre du Plan Nationale d'Action (PNA) Papillons de jour, l'animation OAB est allé intervenir pour représenter l'engagement des agriculteurs et du monde agricole dans la préservation de ce taxon. Nous vous proposons maintenant un webinaire présenté par Gaëlle Sobczyk-Moran, pour aborder les thèmes de l'écologie des papillons de jour, leur rôle dans l'écosystème et les actions possibles pour les préserver en territoire agricole. Pour vous inscrire : [CLIQUER ICI](#).

APPLICATION DE SAISIE DE TERRAIN

Après de longs mois d'attente, [le nouveau site internet de l'OAB](#) est enfin disponible ! Pendant la préparation du site, l'équipe MOSAIC a également développé une application de saisie terrain ! Cette application a été co-financée par le ministère en charge de l'agriculture et [la Fondation Martine et Didier PRIMAT](#). Nous leur adressons un grand merci pour leur soutien, et la production de cet outil qui, nous l'espérons, facilitera la participation. Vous pouvez télécharger cette application depuis votre smartphone ou votre tablette ici : <https://app.observatoire-agricole-biodiversite.fr/>



Fondation
Didier et Martine
Primat

MISE A JOUR DU SITE INTERNET

Pour référencer les réseaux locaux, il existe maintenant sur le site une [carte interactive](#). Si vous animez un réseau, et que celui-ci n'apparaît pas sur la carte, vous pouvez contacter l'animation nationale (contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr), pour que votre réseau soit mis à jour en nous fournissant :

- Le nom du réseau animé*
- Email lié au compte OAB*
- Nom de la structure* :
- Type de structure (CA, FDC, associations...)* :
- Adresse* :
- Email de contact si vous le souhaitez
- Numéro de téléphone si vous le souhaitez
- Présentation courte de la structure* :
- Logo de la structure*

Merci de nous préciser également si vous souhaitez que votre email et numéro de téléphone apparaissent dans l'annuaire public. Cela permettra à de nouveaux participants de rejoindre votre réseau s'ils le souhaitent, et également de créer des synergies à l'échelle territoriale.

OU TROUVER DES PLANCHES EN PEUPLIER

Pour le protocole planche à invertébrés, il est demandé d'utiliser des planches en peuplier non traitées. Beaucoup d'entre vous nous le signalent, selon votre région il n'est pas toujours facile de trouver cette essence. C'est pourquoi, si vous connaissez un scierie, un magasin de bricolage ou tout autre fournisseur qui produit ce type de planche : dites-le nous (contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr) ! Nous allons centraliser les adresses pour pouvoir, en cas de demande, aider au mieux les autres participants à se fournir.

Merci de votre aide !

PLANTONS DES HAIES !

Outil clé de la biodiversité, les **arbres en bordure de champs (haies) ou à l'intérieur des parcelles (agroforesterie intraparcellaire)** rendent des services écosystémiques indispensables : abri pour la biodiversité et les auxiliaires de culture, lutte contre l'érosion des sols, amélioration de la qualité de l'eau et des sols, stockage de carbone, lutte contre le changement climatique, bien-être animal... A travers le plan de relance gouvernemental, la **mesure Plantons des haies !** veut aider les agriculteurs souhaitant s'engager dans la plantation d'arbres champêtres sur les surfaces agricoles. Dotée d'une enveloppe de 50 millions d'euros, elle a pour objectif de permettre la plantation **de 7000 km de haies et d'alignement d'arbres** intraparcellaires en 2 ans.

- **Qui est concerné ?** Tous les agriculteurs (personne physique ou morale, groupements, établissements d'enseignement agricole, ...).
- **Pour quoi ?** Planter des arbres sur les surfaces agricoles.
- **Vers qui me tourner ?** La mesure est régionalisée. L'interlocuteur privilégié est donc la D(R)AAF de votre région. Ils pourront vous apporter des précisions sur les modalités précises du dispositif dans votre région ! Vous retrouverez notamment leurs appels à projets pour la mesure Plantons des haies ! directement sur leur page internet.

Pour aller + loin : <https://agriculture.gouv.fr/francerelance-50-meu-pour-planter-7-000-km-de-haies-en-2-ans>

UN WEBINAIRE SUR LA BIODIVERSITE AGRICOLE

Le 1^{er} juillet 2021, de 14h à 17h, l'association Noé propose un webinaire sur le thème de la biodiversité en milieu agricole ! pour s'inscrire, suivez [ce lien](#). Ce webinaire aura pour titre « **Faciliter le virage biodiversité dans les filières agro-alimentaires** », un programme détaillé vous sera envoyé prochainement, après votre inscription.

UNE ENQUETE SUR LES MELANGES DE CULTURES PORTEE PAR STEPHANIE DEWITTE EN STAGE A L'INRAE SADAPT

« Étudiante à AgroSup Dijon pour devenir Ingénieure Agriculture et Environnement, j'effectue mon stage de fin d'année à INRAE et participe au projet MoBiDiv. Pour cela, j'invite les agriculteurs à remplir un questionnaire sur leurs pratiques en mélanges de cultures.

L'objectif du projet est de produire et diffuser les connaissances scientifiques nécessaires au développement de la **diversification intra-parcellaire** en améliorant les cultures dédiées à ces mélanges pour réduire l'usage des produits phytosanitaires. Les résultats de l'enquête permettront de faire un **état des lieux sur les mélanges de cultures en ce qui concerne leur diversité de composition, de conduite et de résultats**. Ces données seront analysées afin d'identifier les points importants de la réalité agricole à prendre en compte dans l'élaboration et l'amélioration de mélanges de cultures.

Si vous cultivez (ou avez cultivé) des mélanges de cultures, je serai très intéressée à avoir votre retour d'expérience sur la question. Moins de 10 minutes vous seront nécessaires pour répondre à cette enquête : [Mélange de cultures, quelle contribution pour la transition écologiques ?](#)

Si vous êtes en contact d'agriculteurs cultivant des mélanges de cultures, n'hésitez pas à partager cette enquête.

Merci. »

INSECTES ET FLEURS MESSICOLES

Les associations Tela Botanica et Opie vous proposent de participer à la mission spéciale « Messicoles/Pollinisateurs » pour observer les pollinisateurs qui se posent sur ces plantes, pour certaines, très menacées par l'intensification de l'agriculture. Certaines informations manquent pour mieux connaître la répartition des plantes messicole et les interactions qu'elles entretiennent avec leurs pollinisateurs. [Pour les aider, suivez ce lien.](#)



Merci pour votre implication à nos côtés.

Nous restons à votre disposition en cas de besoin !

CONTACTS :

contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr

Coordinatrice Muséum : Nora ROUILLIER : nora.rouillier@mnhn.fr / 01.40.79.53.97

Chambre d'Agriculture : Marion DEMADE : marion.demade@apca.chambagri.fr / 01.53.57.10.36

Ministère en charge de l'Agriculture : Marie GARNIER : marie.garnier@agriculture.gouv.fr / 01.49.55.44.70

Etablissements Agricoles : Marine GERARDIN, MNHN, marine.gerardin@mnhn.fr / 01.40.79.30.87

Université de Rennes 1 (OPVT) : Daniel CLUZEAU : daniel.cluzeau@univ-rennes1.fr